



ASSJ Badminton

RÈGLEMENT INTERNE SENIORS Saison 2018/2019

Vous trouverez toutes les infos sur la vie du club : résultats, convocations aux tournois, et bien plus encore sur le site:

<http://www.assj-badminton.fr>

Vous pouvez aussi envoyer des messages à l'adresse mél:

assjbadminton@free.fr



Préambule : Toute adhésion à l'ASSJ Badminton suppose l'acceptation, sans réserve, des statuts, des règles de fonctionnement et le respect de celles-ci.

INSCRIPTION

• **TARIFS**

Le prix de la licence senior pour la saison 2018/2019 est de **83€** (81€ pour la licence + 2€ pour le magazine de la fédération) et **73€** pour un étudiant ou apprenti, 51€ étant reversée au CODEP87, à la Ligue et la Fédération Française de Badminton.

Une réduction de 10€ sera consentie à partir de la troisième licence pour un même foyer.

Les Tickets CAF, coupons-sport, chèques-vacances et bons de réduction Hyper U sont acceptés, ainsi que 5% de remise aux possesseurs de la carte COOP Atlantique. **Tous ces avantages sont cumulables.**

L'ASSJ Badminton accepte la présence aux entraînements de **joueurs licenciés dans d'autres clubs de Badminton**. Ceux-ci devront laisser la place sur les terrains aux joueurs de l'ASSJ dans le cas où il y aurait un grand nombre de joueurs présents aux entraînements et apporter leurs propres volants.

• **DOCUMENTS NÉCESSAIRES A L'INSCRIPTION :**

SEUL UN DOSSIER COMPLET SERA PRIS EN COMPTE POUR LA DEMANDE DE LICENCE.

Ce dossier devra être remis aux responsables des licences (Aurélien Strack ou Thibault Camus) le plus rapidement possible :

- Fiche de renseignements et d'acceptation du règlement remplie et signée,
- Certificat médical obligatoire portant la mention de «**Certificat médical de non contre-indication**», si l'ancien date de plus de 3ans. Sinon le questionnaire de santé FFBaD dûment rempli et signé
- Formulaire de prise de licence de la FFBaD
- Un chèque de règlement établi à l'ordre de l'«**ASSJ Badminton**».

Les formulaires médicaux nécessaires pour la demande de licence sont fournis avec ce règlement. Ils sont aussi disponibles sur le site Internet de l'ASSJ¹

ENTRAÎNEMENTS

• **SÉANCES**

Les séances auront lieu au gymnase Pierre DUPUY, rue Léo Lagrange à SAINT-JUNIEN (près de la piscine municipale), le lundi de 20h à 22h, mercredi de 20h à 22h, vendredi de 18h à 20h et le samedi de 10h à 12h.

Les membres du bureau sont bénévoles et s'efforcent d'honorer leurs engagements (notamment l'ouverture du gymnase pour les entraînements), mais ils sont tributaires de leur vie personnelle, familiale et professionnelle.

NB: Dans le cas où une ou plusieurs équipes de l'ASSJ Badminton seraient engagées en championnat départemental, les rencontres effectuées au cours de l'année contre les autres clubs se feraient en semaine (lundi ou mercredi de 20h à 22h) pendant les créneaux d'entraînement. Deux terrains seraient alors utilisés, les autres restants disponibles pour les licenciés du club. Les dates de ces rencontres seront affichées au gymnase si besoin.

• **MATÉRIEL**

Les volants plastiques et plumes sont fournis pour les entraînements.

Les licenciés devront acheter leurs propres volants pour les compétitions privées. Ils pourront les acheter au club moyennant une contribution de **10€**. Le club continuera à les prendre en charge intégralement pour les entraînements et les interclubs.

¹ <http://www.assj-badminton.fr>

Ils représentent un coût important² dans le budget du club, il est demandé aux joueurs d'en prendre particulièrement soin. Les joueurs se doivent aussi de respecter le matériel mis à leur disposition.

L'installation et le rangement des poteaux et filets, l'extinction des lumières (vestiaires et salle) sont assurés par les licenciés présents aux séances.

COMPÉTITIONS

- **INSCRIPTION**

Les inscriptions aux tournois se font UNIQUEMENT sur le site internet du club (Rubrique « Tournois »).

Pour participer à la compétition, il suffit de s'inscrire avant la date limite indiquée.

Il ne sera fait aucune vérification des classements et des séries d'inscriptions, soyez donc attentifs et précis lors de votre inscription.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date limite.

Les convocations sont envoyées par les organisateurs de la compétition au responsable des compétitions de l'ASSJ Badminton quelques jours avant.

C'est au joueur de consulter le site Internet³. (Rubrique (Tournois) pour connaître son horaire de convocation.

- **COÛT DE L'INSCRIPTION**

Les frais d'inscriptions aux tournois sont entièrement pris en charge par le club.

Tous les frais annexes (buvette, repas, hébergement, petit déjeuner, frais de route) sont entièrement à la charge du joueur.

- **FORFAIT LORS D'UNE COMPÉTITION**

Tout forfait à un tournoi oblige la présentation d'un certificat médical au plus tard le lundi suivant la compétition. En cas de non réponse à cette obligation, la totalité des frais d'engagement devront être remboursés au club par le joueur. De plus, une interdiction de compétition de 2 mois peut être prononcée par la Commission d'arbitrage de la Ligue du Limousin de Badminton en application du règlement fédéral.

- **TRANSPORT**

Le transport sur les lieux de compétitions est laissé à la responsabilité et à la charge financière de chaque licencié.

PARTENARIATS

L'ASSJ Bad à un partenariat sportif permettant aux licenciés du club d'avoir des tarifs préférentiels sur le textile et matériel de badminton.

- **BADABOUM/LARDESSPORTS :**

De nombreuses réductions sont proposées. Voir avec les membres du bureau pour avoir plus d'informations.

² Une boîte de volants plumes coûte entre 17 et 20€.

³ <http://www.assj-badminton.fr>

ASSJ Badminton: Fiche de renseignements

(à remplir et joindre avec les documents d'inscription)

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Adresse: _____

Adresse Mail: _____

L'adresse mail sera utilisée pour vous envoyer des messages informatifs sur la vie du club et ne sera pas divulguée

Numéro de téléphone: _____

Je soussigné(e) _____ (licencié senior) déclare avoir pris connaissance du règlement interne seniors pour la saison 2018/2019 et m'engage à le respecter.

à _____ le _____

(Signature précédée de la mention «lu et approuvé»)